

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Piquetage de zones de végétation aquatique Tranche 3 – Appel à projet « Avenir montagnes investissement »

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 21 juillet 2022

L'an deux mille-vingt-deux et le vingt-et-un juillet à 18H00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de Mme Sandra FRANCONY, 1ère Vice-présidente.

Présents : MMES MRS. COUTAZ. CUCCURU. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. GROS. ILBERT. MANSOZ. MANTEL. MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. ROULAND. RUBIER. TAIN. TOUIHRAT. VEUILLET. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS ALLARD (Pouvoir P. DUPERCHY), BOIS (Pouvoir S. FRANCONY), CHAON. MALLEIN (Pouvoir C. COUTAZ), TAVEL (Pouvoir F. MANTEL), VANBERLVIET.

Le Président :

Explique qu'afin de compenser « partiellement » la perte du FCTVA sur l'opération de piquetage de la végétation aquatique (compte non éligible depuis la nouvelle loi de finances et de réforme du FCTVA), la Préfecture a invité la CCLA à candidater à l'appel à projet 2022 « Avenir Montagnes Investissement » et à solliciter une aide financière de 60 000 € pour la réalisation de la troisième et dernière tranche de travaux ;

Invite le conseil communautaire à délibérer pour approuver le dépôt d'une demande de financement auprès de l'Etat au titre de l'appel à projet plan de relance « Avenir Montagnes Investissement - Mesure Biodiversité » pour les travaux de piquetage des zones de végétation sensible - Tranche 3, suivant le plan de financement :

Financiers	Montant subvention en € TTC	Taux sur TTC
Etat-AP Avenir Montagnes Investissement Mesure biodiversité	60 000 €	19%
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse- Appel à projet en faveur de la biodiversité	106 918 €	34%
Région Auvergne Rhône-Alpes	88 294 €	28%
Autofinancement	63 803 €	20%
Total Projet tranche 3	319 015 €	100%

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE le dépôt d'une demande de financement auprès de l'Etat au titre de l'appel à projet plan de relance « Avenir Montagnes Investissement - Mesure Biodiversité » pour les travaux de piquetage des zones de végétation sensible - Tranche 3, suivant le plan de financement présenté précédemment,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

